AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0007
FR0000125460-FS0003

2 janvier 2014

Déclaration de participation

SOCIETE D'EDITION DE CANAL PLUS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 décembre 2013, la société anonyme Groupe Canal + SA[1] (1 place du Spectacle, 92130 Issy-les-Moulineaux) a informé l'Autorité des marchés financiers que par suite de la fusion-absorption de la société anonyme Canal + France SA qu'elle détenait à 100%, laquelle fusion est intervenue le 31 décembre 2013[2], elle détient désormais directement (et non plus indirectement, par l'intermédiaire de la société Canal + France SA) 61 412 003 actions SECP SA représentant autant de droits de vote, soit 48,47% du capital et des droits de vote de cette société[3].

[1] Société contrôlée à 100% par Vivendi.
[2] Cf. communiqué société en date du 31 décembre 2013.
[3] Sur la base d'un capital composé de 126 690 768 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.